

Règlement du jeu : LES GROS LOTS DU GRAND BINGO 2026

Article 1 - L'organisateur :

Plein Centre est une association dont le siège se trouve au 6 rue de Bisson, Bâtiment B, 44100 Nantes.

Article 2 - Le jeu concours :

Le jeu-concours s'intitule « Les gros lots du grand bingo 2026. Il a pour objectif de permettre à cinq participants de remporter chacun dix cartons de jeu afin de participer au Grand Bingo des Commerçants organisé le samedi 3 octobre 2026.

La participation au jeu-concours ne donne pas directement accès aux « lots » présentés dans la publication. Les gros lots mentionnés dans la communication sont exclusivement mis en jeu dans le cadre du Grand Bingo des Commerçants le jour de l'événement, selon les modalités propres à celui-ci.

Article 3 - Durée du jeu-concours :

Le jeu-concours est ouvert du mardi 15 septembre au lundi 21 septembre 2026 à 12h00 inclus. Toute participation enregistrée après cette date et cette heure ne pourra être prise en compte. Le tirage au sort aura lieu le lundi 21 septembre 2026 dans l'après-midi. Les résultats seront annoncés à l'issue du tirage au sort.

Article 4 - Les participants :

Le jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne physique disposant d'un compte Instagram et remplissant les conditions de participation prévues à l'article 5 du présent règlement. La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Une seule participation par personne sera prise en compte pendant toute la durée du jeu-concours.

L'organisateur se réserve le droit d'écarter toute participation multiple, frauduleuse, incomplète, manifestement erronée ou contraire au présent règlement.

Article 5 - Modalités de participation :

Pour participer au jeu-concours, les participants doivent, pendant la période de validité du jeu :

1. Suivre le compte Instagram **@plein_centre**

2. Suivre sur Instagram le compte correspondant au gros lot préféré parmi les cinq lots présentés :

- **Lot n°1** : @eclipsium_game
- **Lot n°2** : @l.etal
- **Lot n°3** : @lespetitsbilingues44
- **Lot n°4** : @casadeleoes
- **Lot n°5** : @plein_centre

3. Commenter la publication du jeu-concours en indiquant :

- Le numéro du lot préféré ;
- Le compte Instagram d'une personne avec laquelle le participant souhaiterait venir jouer.

Exemple : « Lot n°1 + @monbinôme ».

Le commentaire doit être publié sous la publication Instagram officielle consacrée au jeu-concours. Toute participation ne respectant pas l'ensemble de ces conditions pourra être considérée comme non valide.

Article 6 - Désignation des gagnants :

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participations valides reçues avant la date et l'heure de clôture du jeu.

Chaque gagnant remportera :

Dix cartons de jeu pour participer au Grand Bingo des Commerçants, organisé le samedi 3 octobre 2026 à Place du Commerce à Nantes.

Les cartons de jeu seront à récupérer **sur place, le jour de l'événement**, selon les modalités communiquées aux gagnants. Le fait d'indiquer un lot préféré dans le commentaire de participation ne signifie pas que le participant remportera ce lot. Les cinq gros lots présentés dans la publication sont exclusivement à gagner **pendant le Grand Bingo des Commerçants**, le jour de l'événement, et ne constituent pas les lots attribués dans le cadre du présent jeu-concours.

Article 7 – Contact des gagnants :

Les cinq gagnants seront contactés par **message privé sur Instagram**, via le compte officiel **@plein_centre**, à l'issue du tirage au sort. Les gagnants devront répondre au message afin de prendre connaissance des modalités de récupération des cartons. L'organisateur ne pourra être tenu responsable si le compte du gagnant ne permet pas de recevoir des messages privés ou si le gagnant ne consulte pas son compte Instagram.

Article 8 – Conditions d'utilisation des lots :

Les lots attribués dans le cadre du présent jeu-concours sont personnels et ne peuvent donner lieu à aucune demande de remboursement, contrepartie financière ou échange. Les dix cartons de jeu devront être récupérés sur place lors du Grand Bingo des Commerçants, **le samedi 3 octobre 2026**. Les cartons non récupérés le jour de l'événement seront considérés comme abandonnés.

Article 9 – Données personnelles :

Dans le cadre du jeu-concours, l'Organisateur peut être amené à traiter certaines données personnelles des participants, notamment leur identifiant Instagram et, pour les gagnants, les informations strictement nécessaires à la gestion et à la remise de leur gain.

Ces données sont utilisées uniquement pour :

- gérer les participations au jeu-concours
- procéder au tirage au sort
- contacter les gagnants
- organiser la remise des lots
- assurer le suivi administratif du jeu-concours

Les données personnelles sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**. Les données ne seront pas utilisées à des fins de prospection commerciale sur la seule base de la participation au présent jeu-concours.

Article 10 – Le règlement :

Le présent règlement est soumis au droit français. Toute difficulté relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement sera, dans la mesure du possible, réglée à l'amiable entre l'Organisateur et le participant.

Le présent règlement est consultable gratuitement sur le site internet de Plein Centre. Le fait de participer au jeu-concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.